

11 | Mesures de prévention dans le cadre du concept d'hygiène

qualivista se subdivise en exigences globales, critères et directives plus spécifiques (annexes et documents de base de prestataires externes). Le contenu ci-dessous fait par conséquent partie de la version principale de qualivista. Au besoin, il a été adapté aux cantons concernés.

		<input checked="" type="checkbox"/>
a)	Correction d'éventuels manquements constatés lors du dernier contrôle des denrées alimentaires (contrôle de l'inspectorat des denrées alimentaires)	
b)	Le label hygiène est en vigueur.	